



APSA

Action pour la Protection Sociale en Afrique

RAPPORT D'ACTIVITES 2022



« Ensemble agissons, pour une vie meilleure en Afrique »

Sommaire

INTRODUCTION	3
I- PRESENTATION D'APSA	4
1- L'ONG APSA	4
2- ORGANISATION.....	4
3-MOYENS ET STRATEGIES.....	4
II-LES ACTIVITES REALISEES EN 2022... ..	5
A- FONCIER RURAL	6
<i>A.1-Renforcement des capacités des organes et des membres de la plateforme alerte- foncier sur le cadre juridique et institutionnel.....</i>	<i>6</i>
<i>A.2- Conférence-débats</i>	<i>6</i>
<i>A.3- Diagnostic des CVGFR et installation des points focaux APSA.....</i>	<i>7</i>
<i>A.4- Assises nationales sur le foncier rural.....</i>	<i>8</i>
<i>A.5- Formation des points focaux régionaux d'Alerte-foncier.....</i>	<i>9</i>
B- CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	10
<i>B.1- Atelier de re-visitation de la politique climatique en côte d'ivoire et renforcement des acteurs de la société civile.....</i>	<i>10</i>
<i>B.2- Atelier de renforcement des capacités des points focaux de l'ONG APSA.....</i>	<i>10</i>
<i>B.3- Caravane climatique nationale.....</i>	<i>11</i>
C- ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES.....	12
<i>C.1- Renforcement des capacités des élèves de la 6^e du Lycée Moderne de Bocanda</i>	<i>13</i>
<i>C.2- Organisation d'une journée de don de sang à Bocanda.....</i>	<i>12</i>
<i>C.3- Sensibilisation sur les grossesses en milieu scolaire.....</i>	<i>13</i>
<i>C.4- Sensibilisation sur les congés anticipés.....</i>	<i>14</i>
<i>C.5- Remise de kits à des orphelins vulnérables</i>	<i>15</i>
<i>C.6- Sensibilisation à la cohésion sociale et la paix.....</i>	<i>15</i>
D- ACTIONS ACTIONS SOCIOECONOMIQUES.....	16
III- ATOUTS.....	17
III- DIFFICULTES RENCONTREES	17
III- PERSPECTIVES	17
III- DOLEANCES	17
CONTACTS ET LOCALISATION.....	17

INTRODUCTION

Un des facteurs du retard social et culturel des Africains en général est l'idée d'être employé dans la fonction publique après de longues études. Pourtant, nous avons des potentialités de créer nos propres entreprises, de s'orienter selon la capacité de chacun au cours du cursus scolaire et d'apprendre un métier.

Les jeunes ruraux pensent que l'eldorado c'est uniquement dans les villes ou en Europe. Alors que ce n'est pas évident. La richesse vit avec nous, là où nous sommes présentement, il suffit de s'organiser et de cogiter un laps de temps pour changer sa vie, pour le développement social et économique de son milieu. Il s'avère donc indispensable que des initiatives privées individuelles ou collectives puissent aider les autorités africaines dans leur œuvre incitative de l'entrepreneuriat et de l'auto emploi.

C'est en vue de répondre à ce besoin, portant le bien-être et l'émancipation de la jeunesse en cœur, que nous avons décidé, conformément à la loi N° 60-315 du 21 Septembre 1960 relative aux ONG en Côte d'Ivoire, d'apporter notre pierre à la construction de cet "édifice social" que sont les fils et filles d'Afrique.

A cet effet, notre devoir est de réagir de manière active et constructive aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour le progrès de l'Afrique, en créant l'Organisation Non Gouvernementale Actions pour la **P**rotection Sociale en **A**frique (**APSA**).

Ainsi dans ce rapport d'activités, nous présenterons les activités réalisées en 2022, les atouts de l'organisation, les perspectives, les difficultés et enfin les doléances.

I. PRESENTATION D'APSA

1. L'ONG APSA

a. Création

L'organisation non gouvernementale *Action pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)* a été créée à Bocanda le **02 Mai 2018** sous le N° **Rec. N° 010/P.BDA/SG BOCANDA du 02/05/18** et publié au Journal Officiel de la république de Côte d'Ivoire (*JO*) **au N° 47 du 13/06/19**. Elle possède une déclaration fiscale de N° **CC 1831838 L**.

b. Mission

Contribuer activement à réduire la pauvreté afin de parvenir au développement effectif et durable de l'Afrique.

c. Objectifs

APSA a pour but :

- De clarifier les droits coutumiers fonciers des populations rurales ;
- D'assurer la protection sociale des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité dont les jeunes et les femmes.

Spécifiquement, il s'agit :

- ✓ D'appuyer la clarification des droits coutumiers sur le foncier rural ;
- ✓ De réaliser des actions sociales et humanitaires ;
- ✓ De réaliser des actions socioéconomiques.

2. ORGANISATION

- ❖ Bureau Exécutif
- ❖ Conseil d'orientation scientifique
- ❖ La coordination
- ❖ Bureaux Départementaux
- ❖ Délégations sous-préfectorales
- ❖ Délégations villageoises

3. MOYENS ET STRATEGIES

Les moyens d'action d'APSA sont notamment :

- ❖ les publications ;
- ❖ les conférences ;
- ❖ les dons ;
- ❖ les campagnes de sensibilisation ;
- ❖ les formations et réunions de travail ;
- ❖ l'appui à la production agricole ;
- ❖ L'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de son objet.

II. LES ACTIVITES REALISEES EN 2022

Activités	Etat de réalisation	Source de vérification	Reste à faire
A. FONCIER RURAL			
A.1- Renforcement des capacités des organes et des membres de la plateforme alerte-foncier sur le cadre juridique et institutionnel après les différentes modifications intervenues.	Participation d'APSA sur deux(2) jours	Rapports + photos	Fin
A.2- Conférence-débats	Participation sur un(1) jour	Rapport + photos	Fin
A.3- Diagnostic des CVGFR et installation des points focaux APSA	Trois(3) villages choisis arbitrairement ont servi d'étude.	Rapport + photos	Fin
A.4- Assises nationales sur le foncier rural	Participation sur deux(2) jours	Rapport + photos	Fin
A.5- Formation des points focaux régionaux d'Alerte-foncier	APSA désignée point focal du N'ZI a participé durant deux(2) jours à cette formation.	Rapport	APSA réalisera le suivi citoyen du PAMOFOR dans le N'ZI en 2023 au compte d'ALERTE FONCIER
B- CHANGEMENT CLIMATIQUE			
B.1- Atelier de re-visitation de la politique climatique en côte d'ivoire et renforcement des acteurs de la société civile	Participation sur deux(2) jours	Rapport + photos	Fin
B.2- Atelier de renforcement des capacités des points focaux de l'ONG APSA	Formation réalisée avec la participation d'APSA	Rapport + photos	Début du projet qui s'étend de 2023 à 2024
B.3- Caravane climatique nationale	Participation sur trois (3) jours	Rapport + photos	Fin
C- ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES			
C.1- Renforcement des capacités des élèves de la 6 ^e du Lycée Moderne de Bocanda	Fin de la 1 ^{ère} édition.	Rapport + photos et vidéos	La 2 ^e édition débutera au 1 ^{er} trimestre 2023
C.2- Organisation d'une journée de don de sang à Bocanda	Fin	Rapport + Photos et vidéos	Reconductible chaque semestre à Bocanda.
C.3- Sensibilisation sur les grossesses en milieu scolaire en cours.	Début en décembre	Rapport +Photos	En cours
C.4- Sensibilisation sur les congés anticipés.	Début en décembre	Rapport + Photos	En cours
C.5- Remise de kits à des orphelins vulnérables.	Fin	Rapport + Photos et	Reconductible chaque année avec augmentation du budget.
C.6- Sensibilisation à la cohésion sociale et la paix.	Fin	Rapports + photos	Chaque fois que l'occasion sera donnée à APSA
D- ACTIONS SOCIO-ECONOMIQUES			
Pour l'année 2022, APSA a mis l'accent sur la formation en vue d'initier des activités socio-économiques en 2023. Deux modules ont été mis en œuvres :			
1- La formation sur l'élevage d'escargot.			
2- La production de jus bio.			

A.1- Atelier de renforcement des capacités des organes et des membres de la plateforme alerte-foncier sur le cadre juridique et institutionnel après les différentes modifications intervenues.

L'ONG APSA en tant que membre de la plateforme Alerte-foncier à travers deux de ses membres a participé à la session de **renforcement des capacités des organes et des membres de la plateforme alerte-foncier du 04 et 05 juillet 2022**, dans la salle de conférence d'Inades-Formation à Abidjan.

Il s'agissait de partager l'actualité des réformes foncières aux organes de gestion et membres de la plateforme de sorte à mieux jouer leur rôle de suivi et de plaidoyer pour l'amélioration et la mise en œuvre de la politique foncière.

Aussi, cette formation devrait permettre aux membres la maîtrise des enjeux et faire ainsi de la plateforme une force de proposition dans le dialogue politique avec les autorités, en étant plus proactive pour mener un plaidoyer aux niveaux local et national et ainsi contribuer au mieux à l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'une politique foncière juste et équitable.

Au terme de cet atelier, les participants ont été instruits des réformes foncières rurales en lien avec les procédures d'obtention du certificat foncier et titre foncier ainsi que les dispositifs institutionnels de sécurisation foncière en Côte d'Ivoire. Les préoccupations soulevées par les participants ont trouvé des réponses satisfaisantes.

A.2- Conférences-débats

Conformément à sa mission d'information et de formation de ses membres et sympathisants, la plateforme des OSC dédiée au foncier « ALERTE-Foncier », a organisé le 25 mai 2022 dans la salle de conférence d'Inades-Formation, une conférence-débats sur le thème : ***Analyse de la société civile du décret n°2021-783 du 08 décembre 2021 déterminant la procédure de déchéance des droits sur les parcelles de terrain non détenues en pleine propriété et les conditions de leur acquisition.***

L'objectif de cette conférence – débat était d'informer et échanger avec le public et de susciter le débat autour de ce décret afin de clarifier l'orientation de l'Etat, susciter la position de la société civile et proposer des actions futures.

Au terme des échanges, il a été retenu que le dit décret renferme de nombreuses zones d'irrégularité dont l'absence de procédure juridique. Au-delà des incohérences et insuffisances constatées et pour anticiper les crises sociales que l'application de ce décret pourrait soulever, la plateforme ALERTE-Foncier a demandé aux pouvoirs publics l'ABROGATION DU DÉCRET ou son retrait pour revoir profondément certaines dispositions, son esprit et ses objectifs.

A l'effet de faire abroger ou retirer pour révision ce décret, la plateforme s'est proposé des actions suivantes :

- 1. Les actions urgentes ;**
- 2. Les actions massives en direction des pouvoirs publics ;**
- 3. Les actions massives en direction de la population.**

Pour clore la conférence-débat, le président du Groupe de Coordination Stratégique (GCS) d'ALERTE-Foncier a demandé à tous les membres une application rapide des moyens de contestation de ce décret afin de produire des effets pour mettre la société civile et la population à l'abri des dépossessions.

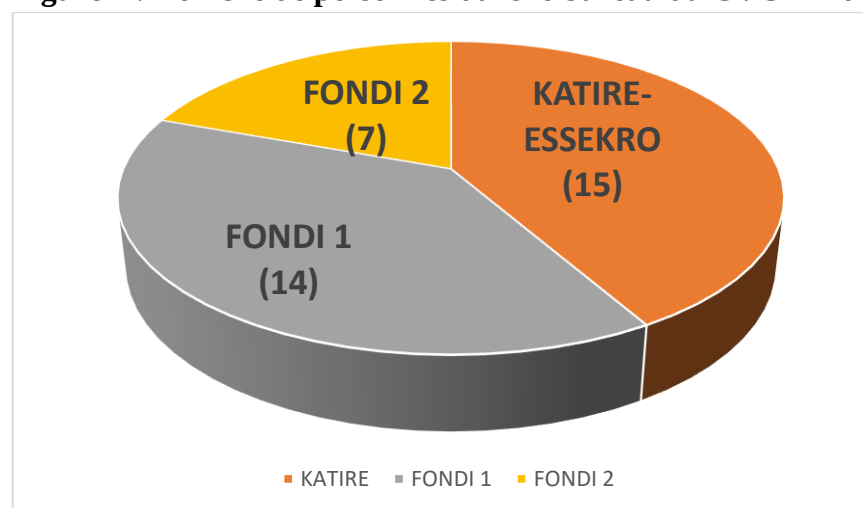
A.3- Diagnostic des CVGFR et installation des points focaux APSA

Du 28 septembre au 26 octobre 2022, chaque mercredi en quinze, APSA a réalisé un projet de diagnostic des Comités de Gestion Foncières Rurales (CVGFR) installés ou redynamisés dans le cadre du projet d'amélioration de la mise en œuvre de la politique foncière rurale de Côte d'Ivoire (PAMOFOR) piloté par l'Agence Foncière Rurale (AFOR) avec l'Opération « 4 en 1) dans la sous-préfecture de Bocanda. Il s'agissait de s'assurer de leur bon fonctionnement en vue de les préparer à aborder la phase 2 du PAMOFOR.

Ainsi trois (3) villages de la sous-préfecture de Bocanda ont été choisis. A savoir Fondi 1, Fondi 2 et Katiré-Essékro.

La méthodologie employée a été de préparer des fiches d'enquête puis de les administrer lors d'une rencontre dans chaque village avec le CVGFR. Ces enquêtes ont fait l'objet d'analyse dont les résultats sont consignés dans le diagramme suivant :

Figure 1 : Nombre de personnes dans le bureau du CVGFR des villages visités



Source : Mission d'APSA du 28 septembre au 26 octobre 2022 à BOCANDA

La figure 1 indique que parmi les bureaux de CVGFR des trois villages visités, aucun n'a dépassé le nombre maximum recommandé qui est de seize (16).

Le village de KATIRE-ESSEKRO dispose d'un plus grand nombre de membres de bureau.

On constate que le nombre de membres du bureau du CVGFR de FONDI 1 est largement en deçà de 16.

Ce qui représente moins de la moitié du nombre maximum.

Cependant le nombre de membres diffère d'un village à l'autre pour trois raisons principales :

- le nombre de grandes familles ;
- le nombre de communautés;
- le déplacement des membres pour d'autres localités ;
- le décès.

Aussi, dans chacun des trois (3) villages visités, l'équipe d'APSA a procédé, sous la bénédiction du chef de village à l'installation d'un point focal. Sa mission étant se servir d'interface.



*Photo de la
rencontre avec le
CVGFR de Fondi 1
s/p Bocanda*

A.4- Assises nationales sur le foncier rural

Du 14 au 15 décembre 2022 à l'espace Latrille Events sis à Abidjan -II Plateaux, l'ONG APSA en tant que membre de la plateforme ALERTE-Foncier a pris part, pour la troisième année consécutive, aux assises nationales du foncier rural en Côte d'Ivoire dont le thème était « **L'extrémisme violent et l'exploitation des terres** ».

La 3^e édition des assises sur le foncier rural en Côte d'Ivoire a été organisée par **ALERTE-Foncier** en partenariat avec Inades-Formation, le Laboratoire Juridique du foncier de l'Université Alassane Ouattara (LAJFO-UAO) et l'Agence Foncière Rurale (AFOR).

L'expansion du spectre de l'extrémisme violent plane sur la Côte d'Ivoire; en témoignent des incidents antérieurs. C'est pourquoi, la plateforme ALERTE-Foncier a souhaité ouvrir un débat citoyen sur les problématiques et les dynamiques foncières rurales en lien avec l'expansion de l'extrémisme violent, dans toutes leurs diversités, les décloisonner et les associer aux enjeux nationaux de cohésion sociale afin d'aider les autorités politiques à mieux apporter des solutions à la question.

Les résultats de cette réflexion inclusive ont été adressés aux autorités ivoiriennes qui travaillent à la recherche d'une paix sociale et durable, particulièrement dans les zones rurales.

Divers acteurs institutionnels et non institutionnels ont pris part à ces assises parmi lesquels, nous pouvons citer, les représentants du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du développement rural ; du Ministère d'Etat, Ministère de la défense, du Ministère des Affaires étrangères, du Ministère de la Justice, de l'AFOR, du maire de Cocody ; les chefs traditionnels ; des enseignants-chercheurs dont ceux du LAJFO.

Dans tous les États, la question de l'accès à la terre et aux ressources est devenue **une véritable poudrière sociologique et politique, en raison de l'enjeu majeur qu'elle représente pour l'économie, l'habitat, l'agriculture, l'élevage, le pastoralisme, la foresterie, les ressources en eau, les mines, etc.** ».

Les allocutions et les panels avec des experts ont permis de renforcer la compréhension du phénomène de l'extrémisme violent et ses rapports au foncier

Les deux journées des assises ont été remplies par des panels et présentations sur plusieurs sous-thèmes. Au total une présentation inaugurale et 5 panels ont permis aux participants de mieux cerner les contours et implications de l'extrémisme violent.

Notons qu'une première partie des assises a consisté en des fora dans les régions du pays pour recueillir les avis, témoignages et propositions des populations rurales. Ces fora se sont déroulés dans les localités le long de la frontière Burkina Faso-Côte d'Ivoire : les départements de Téhini dans la région du BOUNKANI, de Kong dans la région du TCHOLOGO et dans les localités le long de la frontière Mali-Côte d'Ivoire : Tingrela dans la région du PORO, la région de la BAGOUE et Bouaké, dans la région du GBEKE. La synthèse de ces fora a été présentée dans le panel spécial avant de passer aux échanges sur le contenu technique à remettre aux autorités compétentes.

De ses assises, il ressort diverses propositions et recommandations faites aux différents acteurs au niveau sécuritaire, économique et social pour contrer l'extrémisme violent et ses causes.

Les participants ont félicité les organisateurs pour ces assises qui leur ont permis d'en apprendre beaucoup sur l'extrémisme violent et la gestion du foncier en Côte d'Ivoire. Ils ont exhorté le gouvernement à prendre en compte les différentes recommandations.



A.5- Formation des points focaux régionaux d'ALERTE FONCIER.

Le président d'APSA, représentant l'ONG a pris part du 6 au 7 octobre 2022 à Yamoussoukro à une session de renforcement des capacités à l'endroit des points focaux de ALERTE-Foncier. Cette formation se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet *"d'accompagnement de la plateforme ALERTE-Foncier pour sa participation effective à l'amélioration de la gouvernance foncière rurale en Côte d'Ivoire"*.

L'objectif principal de cette session était de former et de mobiliser les points focaux pour leur participation active aux activités et au développement institutionnel de la plateforme Alerte-foncier. De manière spécifique, il s'agissait de :

- Connaitre et officialiser les points focaux par région administrative ;
- Clarifier les missions assignées aux points focaux ;
- Partager le contenu de la proposition de cahier de charges des points focaux ;
- Discuter les modalités et le dispositif de mise en œuvre du suivi citoyen du PAMOFOR.

31 participants issus des 31 régions administratives de la Côte d'Ivoire ont pris part à cette session. Les formations ont porté sur leur rôle en tant que points focaux, la veille informationnelle sur la gouvernance foncière et sur le suivi citoyen des projets.

Au terme de cette formation, les participants, ont reçu des certificats de formation.



Photo d'ensemble



M. NOUFE Sansan Mathias, Président d'APSA, point focal du N'ZI reçoit son diplôme de formation

B- CHANGEMENT CLIMATIQUE

B.1- Atelier de re-visitation de la politique climatique en côte d'ivoire et renforcement des acteurs de la société civile.

APSA en tant que membre de la plateforme dénommée *Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain en abrégé COPAGEN* a participé à la « *Journée de réflexions et de partage d'expériences sur les problèmes posés par les changements climatiques dans le domaine agricole et de la pêche artisanale* » organisé par la COPAGEN et Inades-Formation les 26 et 27 décembre 2022, à Abidjan.

Il s'agissait de contribuer à l'éveil des consciences sur les problèmes posés par le changement climatique particulièrement dans le secteur agricole et la pêche artisanale. Car les populations, dans leur immense majorité, semblent n'avoir pas encore pris la pleine mesure de la gravité de la crise climatique.

Ce cadre d'échanges, de partages d'échanges d'idées et d'expériences a été suivi d'une « session de formation au profit des hommes de média ».

Au terme de ces échanges, les participants ont été instruits et mis en mission à l'effet

- d'informer et de sensibiliser les populations sur les problèmes posés par le changement climatique particulièrement dans le secteur agricole et la pêche artisanale ;
- d'interpeler les décideurs ou décisionnaires;
- de renforcer les capacités des hommes de médias sur cette thématique.

B.2- Atelier de renforcement des capacités des membres et des points focaux de l'ONG APSA.

Le mardi 27 Décembre 2022, l'ONG APSA a organisé, à son siège à Bocanda, un atelier de formation de ses points focaux de dix villages de Bocanda. Tous les responsables d'APSA étaient également conviés à cette formation.

Il s'agissait pour la direction d'APSA de renforcer les capacités de ses points focaux ainsi que de ses responsables afin de réussir leur mission. Ainsi deux sessions ont été organisées.

- La première session, animé par M. TAHO, chargé des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) à l'ANADER de Bocanda avait pour thème : **Rôle et responsabilités d'une OPA**. A travers cette formation, il s'agissait d'outiller les points focaux afin d'apporter leur contribution au bon fonctionnement des OPA de leur village respectif. Au cours de cette session, M. TAHO a d'abord défini une OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) avant d'exposer les différents rôles de chaque entité dans une organisation ou association. Ainsi il a expliqué le rôle du président, du secrétaire, du trésorier, du magasinier et celui du gardien. Il a surtout insisté sur la participation de chaque membre à l'Assemblée Générale afin d'échanger sur la vie de la structure, de veiller à l'adhésion des membres et de mettre à leur disposition les statuts et règlements intérieurs de l'association.
- La deuxième session avec le thème « **Les enjeux du changement climatique sur l'homme et son environnement** » a été animé par le Président d'APSA. A travers des films documentaires sur les dégâts causés suite au changement climatique, il a attiré l'attention des participants avant de permettre un partage d'expériences. Au terme de la session, le Président a instruit les points focaux à sensibiliser les populations de leur village respectif afin d'adopter un comportement qui réduise la production de CO₂.



Photo d'ensemble

B.3- Caravane climatique nationale

L'ONG APSA a participé en tant que membre de la plateforme nationale de la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau – Afrique de l'ouest (CGLTE-AO) à la caravane climatique nationale qui s'est tenue en Côte d'Ivoire. Débutée le 28 septembre 2022 par le lancement dans la forêt du Banco à Abidjan, elle a parcouru les villes d'Aboisso, de Prikro et de Bouaflé où elle a pris fin le 09 octobre 2022.

Dans les localités choisies, des situations d'accaparement des terres ont fait l'objet de conflits fonciers violents.

Il s'agissait donc pour la CGLTE-AO d'éveiller la conscience des populations sur ce phénomène et aussi interpellier les autorités administratives, politiques et coutumières à plus de vigilance dans les transactions foncières rurales.

A cet effet, des conférences, des rencontres d'échanges et des marches ont meublées les activités.



Photos d'ensemble à Aboisso



Rencontre avec une communauté de Prikro

C- ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES

C.1- Renforcement des capacités des élèves de la 6^e du Lycée Moderne de Bocanda

Depuis quelques années, le niveau scolaire en Côte d'Ivoire a baissé. C'est un constat général. Ce constat a été confirmé par le rapport 2019 du PASSEC sur le système éducatif en Côte d'Ivoire. Ce qui a conduit l'Etat à faire des réformes du système éducatif ivoirien. Aussi, l'organisation non gouvernementale *Actions pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)* qui a fait ce constat a engagé des actions de diagnostic qui ont révélées que plusieurs élèves arrivent en 6^e sans savoir lire et écrire. Suite à ce constat, APSA en collaboration avec le Lycée Moderne Bocanda a réalisé un projet pilote de renforcement de capacité des élèves de 6^e dudit lycée. Ce programme de renforcement s'est tenu en 7 semaines au Lycée Moderne de Bocanda. Au terme du projet pilote, tous les élèves sélectionnés qui éprouvaient des difficultés en lecture et en écriture arrivent désormais à lire et écrire correctement.

Au regard de grand nombre d'élèves encore en difficultés de lecture et d'écriture, l'ONG APSA prévoit de reconduire le projet pour l'année 2023, avec une augmentation des bénéficiaires.



M. Gbocho Paterne, Responsable des activités socio humanitaires en salle de formation des élèves

C.2- Organisation d'une journée de don de sang à Bocanda

L'ONG APSA a initié, avec le district sanitaire de Bocanda et en collaboration avec les autorités préfectorales, un programme de collecte de sang le 17 novembre 2022 au sein de l'hôpital général de Bocanda. Cette activité de l'ONG qui s'inscrit dans ses actions de protection sociale des populations avait

pour but de collecter des poches de sang suffisantes afin de garantir la vie d'éventuels nécessiteux. Le besoin en sang est universel ; en revanche, l'accès au sang pour tous ceux qui en ont besoin ne l'est pas. Les pénuries de sang sont particulièrement criantes dans certaines localités dont Bocanda où on assiste à de nombreux cas de décès par manque de sang. Pour ceux qui ont un peu de chance, leurs parents par des déplacements lointains reviennent avec la poche salvatrice de sang. Certains sont évacués d'urgence à plus de 100 km soit à Bouaké, Daoukro ou Yamoussoukro.

Au terme de la journée, 62 poches de sang ont été collectées par l'antenne de transfusion sanguine (ATS) basée à Daoukro et sollicitée à l'occasion par APSA avec l'appui du district sanitaire de Bocanda. Au total 69 volontaires se sont présentés et 7 n'ont pas été aptes à donner leur sang.



Images du 17-11-22 : Cérémonie de collecte de sang à l'hôpital de Bocanda

C.3- Sensibilisation sur les grossesses en milieu scolaire

Depuis quelques années, l'ONG APSA a entrepris des actions pour réduire le taux de grossesses en milieu scolaire à l'effet de contribuer non seulement à l'amélioration des résultats des apprenants mais aussi à la préservation de la vie des jeunes filles. A cet effet, pour l'année scolaire 2022-2023, APSA procède encore à la sensibilisation par la pose des pancartes à l'entrée des écoles secondaires de Bocanda. C'est ainsi que le 6 décembre 2022, APSA a posé une pancarte au Lycée Moderne de Bocanda. Cette pancarte portait le message suivant : « **Grossesse à l'école, ennemie de ma réussite** ».

Le projet est prévu s'étendre à tous les établissements secondaires de Bocanda.

Nous espérons que chaque fois que les élèves verront la pancarte, avec cette inscription, ils seront interpellés à avoir un comportement sain en vue d'éviter une grossesse.



*Des élèves du Lycée autour de la pancarte de sensibilisation sur les **grossesses**.*

C.4- Sensibilisation sur les congés anticipés

Depuis quelques années, le phénomène des congés anticipés perturbe l'école ivoirienne. C'est le fort constat aujourd'hui. Dès que les congés approchent, le phénomène refait surface. Contagieux ! A peine un établissement est-il touché que d'autres lui emboîtent le pas. La rapidité du phénomène est certainement due au fait que tous les acteurs du mouvement dans les établissements scolaires sont aux aguets et attentifs aux ordres des initiateurs qui sonnent le départ. Le signal est souvent donné d'un établissement à un autre par voie téléphonique. Pour apporter sa contribution à freiner ce phénomène, APSA a initié une campagne de sensibilisation. A cet effet, l'ONG procède à la pose de pancartes pour attirer l'attention des élèves sur les inconvénients du départ anticipé en congés, notamment le faible taux d'achèvement des programmes scolaires; Ce qui influence négativement l'acquisition des connaissances nécessaires pour le passage d'un niveau à un autre.



*Des élèves du Lycée autour de la pancarte de sensibilisation sur les **congés anticipés**.*

C.5- Remise de kits à des orphelins vulnérables

Le 27 décembre 2023, APSA, dans sa dynamique d'assurer la protection sociale des populations vulnérables, APSA a procédé à une cérémonie de don de kit (riz, huile et enveloppe) à cinq (5) enfants orphelins vulnérables de Bocanda. Cette cérémonie s'est déroulée en marge de la formation des points focaux le mardi 27/12/22 à son siège.



M. NOUFE Sansan Mathias, Président d'APSA, remet un kit au représentant de l'orphelin.



Photo d'ensemble au siège d'APSA avec les bénéficiaires.

C.6- Sensibilisation à la cohésion sociale et la paix

APSA, dans sa quête de cohésion sociale et de l'unité entre les populations en générale a pris part sur invitation à la première édition de la cérémonie de recherche de cohésion sociale entre les filles et les fils de Bocanda dénommé « MERCI BOCANDA ».

A l'initiative de l'Honorable Maître Athanase Koffi Kouamé, la cérémonie s'est déroulée le 31 décembre 2022 à la gare routière de ladite ville. Elle a regroupée différentes couches de la société de Bocanda notamment les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières, les ONG, les Associations, les Coopératives, les Organisation professionnelles agricoles (OPA), les communautés halogènes (Agni, Kroumen, Bété, Dida, Akié, Andô...) ainsi que les communautés étrangères (Burkinabé, maliens).

Cette cérémonie a été encore l'occasion pour le Président de l'ONG APSA de présenter sa structure, ses acquis et ses réalisations surtout pour la cohésion sociale des enfants de Bocanda. Dans son discours, le Président a d'abord remercié le Député pour la belle initiative avant de rappeler que Bocanda comme bien d'autres départements de Côte d'Ivoire connaît des conflits fonciers qui sont parfois violents entraînant de nombreux dégâts matériels menaçant voire détruisant ainsi la cohésion sociale et la paix. Pour endiguer et prévenir ces conflits, APSA depuis sa création en 2018, sensibilise les populations à la sécurisation foncière rurale. Ce qui a conduit les acteurs de l'ONG à parcourir la plupart des villages de Bocanda et de Dimbokro pour amener les populations à sécuriser leurs parcelles en établissant un certificat foncier ou un contrat gage de cohésion sociale et de paix en milieu rural d'abord, et en ville par la suite.

Il a terminé ses propos en invitant les filles et les fils de Bocanda notamment les cadres à s'unir pour une année 2023 de cohésion sociale et de paix retrouvée afin de poursuivre ensemble le développement de Bocanda.

Aussi a-t-il demandé à la population de s'appropriier tous les projets de sécurisation foncière rurale dont bénéficie actuellement le département notamment le PAMOFOR qui est en cours de mise en œuvre avec la gratuité de toutes les opérations de sécurisation foncière rurale.



Photo d'ensemble



Discours du Président

D- ACTIONS SOCIO-ECONOMIQUES

Le manque de formation qualifiante est l'une des raisons du chômage des jeunes et de la pauvreté galopante en Afrique. Malgré les efforts de l'Etat à recruter et à créer des centres de formations professionnelles, de nombreux jeunes attendent encore d'être employés avec seulement une formation académique pour la plupart. Cependant, s'ils acceptaient de suivre des formations qualifiantes, ils pourraient s'installer à leur propre compte avec toutes les opportunités de financement à leur égard aujourd'hui.

C'est à cela que l'ONG APSA a décidé de s'attaquer. Ainsi deux(2) responsables de l'organisation ont participé à des formations qualifiantes en vue de former d'autres membres. Il s'agissait pour APSA de faciliter l'insertion sociale des jeunes par leur formation.

Les modules de formation étaient :

- 1- La formation sur l'élevage d'escargot de consommation.**
- 2- La production de jus bio.**

III. LES ATOUTS D'APSA

APSA a des atouts importants à savoir :

- Des représentations d'APSA à :
 - Bocanda (le siège)
 - Sakassou
- Possibilité d'intervenir dans d'autres régions ou départements pour l'exécution d'un projet à l'image de notre intervention à Sakassou avec l'AFOR et la FAO.
- L'adhésion et la participation effective des autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses aux initiatives d'APSA.
- La disponibilité des parcelles cultivables. Au besoin, elles sont mises à disposition par certaines personnes ou villages comme contribution au développement local.
- L'existence de ressources humaines abondantes, diversifiées et de qualité.
- **Partenaires** : *AFOR, FAO, MINADER, MIRECONA, ONG HWPL, G-TEC, CGEDS, CGLTE-OA, ALERTE-Foncier, Inades-formation, OASIS-fd, PANAFICI, District sanitaire de Bocanda, Indigo Côte d'Ivoire.*

IV. LES DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté d'APSA est le manque de moyen financier. Hors mi quelques financement de partenaires, plusieurs activités ont été réalisées avec les fonds propres à l'ONG. Ces fonds proviennent des adhésions, cotisations, per diem et dons.

V. LES PERSPECTIVES D'APSA

1. Accentuer les programmes de sensibilisation dans plusieurs domaines de nos activités avec un accent particulier sur la santé et le foncier rural ;
2. Accentuer les actions sociales et humanitaires;
3. Soutenir les activités de partenaires susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population rurale ;
4. Réaliser des activités en faveur des acteurs du monde agricole en les organisant ;
5. Assurer le suivi citoyen des projets de l'Etat.

VI. LES DOLEANCES D'APSA

APSA se dispose à coopérer avec toute personne physique ou morale épousant sa vision afin d'accroître ses actions pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

CONTACTS ET LOCALISATION

Siège Social : Bocanda, Rue Hôtel auberge – Mairie (Région du N'ZI, Côte d'Ivoire)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ongapsa/>

E-mail : [ongapsa@gmail](mailto:ongapsa@gmail.com) / noufe7@yahoo.fr

Cel : +225 01 50 29 25 74 / +225 07 08 37 15 99 / +2225 05 54 02 35 93/.

« Ensemble, agissons pour une vie meilleure en Afrique »